

MARCHE PUBLIC

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

Communauté de communes du Pays de Trie et du Magnoac – 1942

DESCRIPTIF PRO / DCE

CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

LIEU DIT AYMERIC - 65220 TRIE-SUR-BAÏSE

- Lot 1 - Terrassement - Gros-Œuvre – V.R.D.
- Lot 2 - Charpente, couverture et bardage métallique – Zinguerie
- Lot 3 - Menuiseries extérieures Aluminium

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 1 : TERRASSEMENT - GROS-OEUVRE - V.R.D.

1.1 VOIR CCTP AROBAT

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 2 : CHARPENTE & BARDAGE METALLIQUE - ZINGUERIE

2.1 VOIR CCTP AROBAT

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES

3.1 GENERALITES MENUISERIES ALUMINIUM

3.1.1 CONFORMITE AUX DOCUMENTS OFFICIELS

La mise en oeuvre des matériaux ainsi que les produits utilisés par le présent lot devront être conforme à tous les textes législatifs et réglementaires (lois, décrets, arrêtés, circulaires...), ainsi qu'à tous les textes normatifs (normes, Documents Techniques Unifiés, règles de calcul D.T.U., documents d'Avis Techniques, documents de Certifications...) publiés dans le Recueil des Eléments Utiles à l'Etablissement et à l'Exécution des Projets et Marchés de Bâtiment en France (REEF) par le Centre Scientifique et Technique du bâtiment (CSTB) mis à jour à la date de la signature du marché.

3.1.2 ELEMENTS DE TOLERIE

Ils seront réalisés en tôle d'aluminium, ils comporteront tous les accessoires et raidisseurs nécessaires à leur bonne tenue.

3.1.3 TRAITEMENT DE L'ACIER

Tous les éléments en acier seront exécutés soit en profilés laminés soit en tôle pliée.

- Premier cas, les surfaces seront protégées par métallisation en zinc, plus une couche de peinture au zinc.
- Deuxième cas, les tôles seront électro-zinguées. Les tranches seront protégées par une couche de peinture au zinc.

La boulonnerie sera en acier chromé ou en acier inoxydable.

3.1.4 QUINCAILLERIES ET ACCESSOIRES

La quincaillerie sera de première qualité et conforme à la norme d'essais NF P 20-302 - Avril 2002 : Caractéristiques des fenêtres

Elle sera parfaitement adaptée au type de menuiserie et selon les prescriptions des documents techniques de mise en oeuvre du fournisseur.

- Ferrages :
Les natures et mode de ferrage sont indiqués pour chaque ouvrage au titre correspondant :
 - Ils seront, de préférence, en alliage d'aluminium conformes aux marques de qualité NF S.N.F.Q. ou ALUFRAN.
 - Tous les accessoires de quincaillerie seront obligatoirement de 1^{ère} qualité et de la même teinte que les menuiseries.
- Serrurerie et combinaisons :
 - Les serrures de sûreté devront fonctionner sur clés particulières, passes particuliers et passe général d'un organigramme.
 - Elles seront du type à cylindre européen alpha de chez Bricard ou équivalent.
 - La fourniture des serrures sera assurée par l'entreprise en fonction des ouvrages dont elle assure la pose.
 - La centralisation des mises au point des combinaisons sera assurée par le titulaire du lot menuiseries intérieures qui assumera tant pour son lot que pour tous les corps d'état comportant des prestations de serrures de sûreté :
 - Les études, l'établissement des tableaux et organigrammes, les repérages graphiques, la coordination et le contrôle des commandes entre les divers intéressés et aura la responsabilité de l'ensemble de ce poste.
 - Ils seront obligatoirement présentés à l'architecte pour acceptation.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES

3.1.5 ECHANTILLONS

Avant toute exécution en atelier, et en tout état de cause dans un délai de trois mois, qui suivra l'ordre de service général des travaux, un châssis complet des menuiseries devra être présenté et demeurer sur le chantier pour obtenir l'accord de l'architecte et du service de contrôle.

L'entrepreneur devra également fournir les plans de détail de tous les ouvrages à poser à l'architecte. Une documentation complète et détaillée sera jointe à la proposition de prix de l'entrepreneur.

3.1.6 EXECUTION ET POSE DES MENUISERIES

Toutes les menuiseries extérieures seront exécutées et posées en tapée ou posées en tunnel.

3.1.7 TROUS-SCELLEMENTS-RESERVATIONS

L'entrepreneur devra se conformer aux prescriptions de l'article des généralités communes relativement aux délais prévus pour l'état des réservations et scellements dans les maçonneries d'une part, l'étanchéité de ces ouvrages avec les autres corps de métiers d'autre part, et le mode d'exécution des trous et scellement.

3.1.8 PROTECTION PROVISoire DE CHANTIER

Ces menuiseries seront protégées au moyen de bandes adhésives ou de vernis pelables ou solubles, qui seront enlevées par l'entreprise du présent lot à la demande de l'architecte.

3.1.9 PROTECTION ANTI-ROUILLE

L'entrepreneur devra prévoir, en deux couches et conformément aux prescriptions de D.T.U., la protection anti-rouille des matériau ferreux de sa fourniture.

3.1.10 JOINTS

En vue de respecter les critères d'étanchéité à l'air et à l'eau, il sera prévu des joints appropriés :

- La feuillure : un système adopté devra être conforme au [D.T.U. 39 \(NF P 78-201 - Mai 1993 - Travaux de miroiterie vitrerie\)](#) et compatible avec le matériau et le drainage des feuillures.
- Liaisons extérieures avec le gros oeuvre ou les éléments entre eux : mastic de première catégorie.
- Ouvrants des châssis : néoprène complémentaire. Ces différents joints et creux non décrits qui s'avéreraient indispensables seront conformes aux prescriptions exigées par les sociétés d'assurances et recommandations professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints.

3.1.11 MIROITERIE

La miroiterie fait partie du présent lot.

La pose sera effectuée suivant les règles en vigueur D.T.U. et normes et en particulier [D.T.U. 39 \(NF P 78-201 - Mai 1993 - Travaux de miroiterie vitrerie\)](#) feuillures drainées, double vitrage en fonction de leur utilisation et position.

Les épaisseurs des produits verriers seront déterminées en fonction de la région, site et règles en vigueur, en particulier [Règles N 84 modifiées 95 \(DTU P06-006 - Sept 1996 : Action de la neige sur les constructions\)](#) pour les parties en toiture.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES

Vitrage courant :	double vitrage 4/16/4	SP 10
Vitrage en allège contigus ouvrants et impostes: SP 10	double vitrage sécurit 4/16/4	

3.1.12 COLORIS MENUISERIES

Argent satiné.

3.1.13 GARDE DES CLEFS

Il est précisé à l'entreprise de menuiserie qu'elle aura la garde pendant la durée du chantier des clefs de l'ensemble de l'ouvrage.

Ces dernières seront remises au maître de l'ouvrage lors de la réception des travaux.

3.1.14 NOTA

Le métré et l'étude technique sont à la charge de l'entreprise.

3.2 MENUISERIES A RUPTURE THERMIQUE

3.2.1 CHASSIS FIXES

Exécution et pose de châssis fixes comprenant profils dormant avec couvre-joints intégré, pièce d'appui avec couvre-joint intégré plus recouvrement, vérins de réglage, pattes à scellement et précadre éventuel.

3.2.1.1 1.00 / 1.10

Localisation:

Voir plan.

3.3 PORTES

3.3.1 PORTES 1 VANTAIL A L'ANGLAISE

Fourniture et pose de portes 1 vantail isolées ouvrant vers l'extérieur comprenant cadre dormant avec équerre de fixation et précadre éventuel, ouvrant en profilés tubulaires à battement et parecloses intégrés compris traverse basse drainée avec profil rejet d'eau côté extérieur. La face extérieure recevra un parement métallique lisse. La face intérieure sera composée d'une âme isolant polyuréthane de 4 cm d'épaisseur et d'un parement métallique lisse.

Joint étanche mastic 1^{ère} catégorie en périphérie de l'ensemble des dormants au droit de la liaison menuiserie / ossature métallique.

Ferrage :

- paires de ferrures haute et basse à simple action.
- 1 ensemble poignée alu (détail à voir avec l'Architecte)
- 1 barre anti-panique.
- serrure de haute sûreté, condamnation 3 points, sur barre centrale équipée de crémonne haute et basse sur vantail ouvrant

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES

3.3.1.1 1.00 / 2.10

3.3.2 PORTES DEUX VANTAUX A L'ANGLAISE

Fourniture et pose d'une porte à deux vantaux isolés ouvrant vers l'extérieur : 1 vantail de service et 1 vantail semi-fixe comprenant cadre dormant avec équerre de fixation et précadre éventuel, ouvrant en profilés tubulaires à battement et parecloses intégrés compris traverse basse drainée avec profil rejet d'eau côté extérieur. La face extérieure recevra un parement s'approchant de l'aspect du bardage métallique des façades. La face intérieure sera composée d'une âme isolant polyuréthane de 4 cm d'épaisseur et d'un parement métallique lisse.

Joint étanche mastic 1^{ère} catégorie en périphérie de l'ensemble des dormants au droit de la liaison menuiserie / ossature métallique.

Ferrage :

- paires de ferrures haute et basse à simple action.
- crémone pompier sur vantail semi-fixe.
- 1 ensemble poignée alu (détail à voir avec l'Architecte)
- 1 barre anti-panique.
- serrure de haute sûreté, condamnation 3 points, sur barre centrale équipée de crémone haute et basse sur vantail ouvrant

3.3.2.1 VANTAIL PRINCIPAL 0.90 / 2.10 - VANTAIL SECONDAIRE 0.40 / 2.10

Localisation:

Lavage.

3.4 PROTECTION SOLAIRE

3.4.1 STORE COFFRE SCREEN

Store monobloc aluminium anodisé naturel ou laqué (blanc, brun, ivoire).

Coffre aluminium.

Coulisses plates alu de 40 x 25 avec barre de charge plate aluminium.

Toile Screen 525 M1 gris / gris tramé ou coloris pur ne pénétrant pas dans les coulisses.

Manœuvre électrique, sortie sous coffre ou à 45°.

3.4.1.1 1.00 / 1.10 - COMMANDE ELECTRIQUE

Localisation:

L'ensemble des fenêtres.

3.5 PROTECTION

3.5.1 GRILLE DE DEFENSE

Grille de défense identiques aux existantes, en barreaudage métalliques pleins, droits et traitée anti-corrosion posées en tableaux. Finition peinture de couleur identique aux grilles existantes.

Pose à 45°.

DESCRIPTIF TEXTE

Affaire : **1942 PRO-DCE** CONSTRUCTION D'UN COUVOIR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TRIE ET DU MAGNOAC

Lot n° 3 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLIQUES

3.5.1.1 1.00 / 1.10

Localisation:

L'ensemble des fenêtres.

3.6 DIVERS ACCESSOIRES

3.6.1 APPUI DE BAIES ALUMINIUM

Façon d'appui de baies en aluminium laqué compris calage sur le mur et façon de pli en goutte d'eau.

Localisation:

Pour l'ensemble des fenêtres.

3.6.2 ENTREES D'AIR AUTO-REGLABLES

Fourniture et pose de grilles d'entrée d'air auto-réglables ALDES ou similaire, modèle demi-module 15 m³/ H, avec régulateur et grille anti-rouille moustiquaire, sur fenêtres suivant plan architecte.

Localisation:

L'ensemble des portes et fenêtres.

3.6.3 ARRET DE PORTES SUR SUPPORT SCELLÉ

Arrêt de portes sur support métallique fixé sur sol extérieur.

Localisation:

L'ensemble des portes extérieures.

3.6.4 CREMONE POMPIER A LEVIER

Crémone pompier en applique à levier.
Composée d'un boîtier de guides tringles de gâches haute et basse et de tringles.
Finition anodisé argent.

Localisation:

Lavage.